

N.P.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 7 Mars 1956  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 436 /A.I./Tut./B./C.E.C.

CENTRES EXTRA-COUTUMIERS.

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Mutegaraba c/Juma Issa  
Réf.v/lettre n°325/AI/  
du 17 janvier 1956.

1782/A.I.  
14-3-56

d



Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de et à  
ASTRIDA -

Monsieur l'Administrateur,

Suite à votre lettre n°325/A.I. du 17  
janvier 1956, j'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que suivant les renseignements me  
fournis par JUMA ISSA et ses voisins, la femme  
MUTEGARABA serait venue elle même prendre son  
enfant à Usumbura.

Au cas où ce ne serait pas vrai, voudriez  
vous m'en informer sans retard.

Le Représentant de l'Autorité Tutélaire  
A. TONDEUR

Administrateur de Territoire

(1) Rappelez dans la réponse la date et le numéro --- In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

- .K.H. -

RESIDENCE DU RUANDA.

TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA , le 17 Janvier 1956.-  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 325 /A.I.

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

A Monsieur le Représentant  
de l'Autorité Tutélaire  
à USUMBURA.-

tegaraba c/Juma Issa.

Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître la suite qui est intervenue, suite à votre lettre n° 2138/A.I./Tut./B.C.E.C. du 31 octobre 1955 qui répondait à la mienne n° 3547/A.I. du 6 octobre 1955.

L'Administrateur de Territoire,  
W. ANTONISSEN,

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.